



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 2418

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à M. Meyer Habib, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Meyer Habib. Monsieur le Premier ministre, Jean-Paul Sartre écrivait, dans ses *Réflexions sur la question juive* : « Pas un Français ne sera en sécurité tant qu'un Juif, en France et dans le monde entier, pourra craindre pour sa vie ». Sartre ne parlait pas simplement du mal causé aux Juifs mais aussi de ce cancer qu'est pour tous les Français l'antisémitisme. Parce que cette haine de l'autre s'attaque aux fondements de notre République, à ses valeurs, ces mots conservent toute leur force.

La semaine dernière, après l'affaire Ilan Halimi, après Toulouse, après Bruxelles, un couple de jeunes Juifs a été agressé et la jeune fille violée dans leur modeste domicile de Créteil parce qu'ils étaient juifs.

Pourtant, vous le rappeliez hier, nous n'étions pas plus de 1 500, dimanche, pour soutenir les victimes, et à peine 450 après l'égorgeage sauvage d'Hervé Gourdel par des djihadistes. Des chiffres désolants quand on pense que les manifestations pro-Hamas qui ont eu lieu cet été à Paris, et au cours desquelles a été scandé « Mort aux Juifs », ont réuni plus de 30 000 personnes.

Monsieur le Premier ministre, vous-même et le ministre de l'intérieur avez eu des paroles fortes, sincères et rassurantes. Mais après ces paroles, il est temps de passer aux actes.

Les statistiques sont alarmantes, vous l'avez rappelé. De plus en plus de nos compatriotes juifs, malgré leur attachement à la France, ne s'y sentent plus en sécurité et quittent massivement notre pays.

Quelles mesures concrètes pensez-vous prendre ?

Quelques pistes : l'éducation, le renforcement de la pénalisation, l'application rigoureuse des sanctions, mais surtout l'arrêt de la diabolisation d'Israël. Il existe chez nous une obsession d'Israël, surtout à votre gauche. C'est vous, Manuel Valls, qui avez justement rappelé que l'antisionisme était la nouvelle forme de l'antisémitisme. Hasard malheureux, le crime de Créteil a eu lieu la veille du vote contre-productif d'une reconnaissance unilatérale qui nous éloigne de la paix. Nous avons alerté sur le risque d'importation du conflit et sur la légitimité que ce vote apportait au Hamas, et 151 d'entre nous, pour la plupart favorables à un État palestinien, l'ont compris.

Quand comprendrez-vous que dans cette partie du monde ce n'est pas une question de territoire, monsieur le Premier ministre ? La lutte contre l'antisionisme effréné n'est-elle pas elle aussi un chantier essentiel de la lutte contre l'antisémitisme ? (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, je comprends votre colère, votre passion et vos préoccupations. Nous pouvons tous nous retrouver, non seulement autour de la condamnation sans équivoque de ce qui s'est passé la semaine dernière, et en appeler à la mobilisation, outre celle déjà engagée des pouvoirs publics, mais de toute la société.

Oui, il y a du racisme, de la xénophobie, de la violence dans notre société. Oui, il y a de l'antisémitisme, cette vieille haine du Juif, qui a changé de proportion. Elle existe à l'extrême-droite mais aussi, nous l'avons souvent dit, dans nos quartiers populaires. Ce nouvel antisémitisme, particulièrement préoccupant, se développe aujourd'hui sur Internet, soutenu par des personnes venues d'horizons divers.

Il faut lutter avec la plus grande détermination contre ces appels au meurtre, car ce sont bien des appels au meurtre, contre cet antisionisme qui, c'est vrai, se retrouve souvent dans la haine d'Israël et du sionisme.

Mais en même temps, et je vous en conjure, monsieur le député, face à la situation que nous connaissons, nous voyons bien que certains cherchent à exploiter ce qui se passe au Proche-Orient – vous le rappeliez vous-même en faisant référence aux manifestations qui ont eu lieu cet été et que le Gouvernement, notamment le ministre de l'intérieur, avaient interdites.

En revanche, nous le savons tous ici, vous-même le premier, nous avons besoin, et la France doit y participer pleinement car c'est son rôle et sa mission, que l'Europe soit encore davantage présente sur les questions relatives au Proche-Orient.

La paix est indispensable. Tant que la paix ne sera pas faite entre Israéliens et Palestiniens, tant que n'existeront pas deux États côte à côte, un État palestinien et un État israélien, sûrs à l'intérieur de leurs frontières et en sécurité (*Applaudissements sur de nombreux bancs*), il nous faudra rester vigilants car, nous le savons, certains essaieront en permanence de nourrir la haine d'Israël et des Juifs.

Nous pouvons nous retrouver sur l'essentiel : la condamnation de l'antisémitisme, l'engagement contre l'antisémitisme, qui prend des proportions différentes et qui justifie, je le redis, l'indignation la plus totale de notre société.

M. Claude Goasguen. Tout à fait !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Vous avez raison, monsieur le député, vous n'étiez pas assez nombreux à Créteil, autour du député-maire Laurent Cathala et du ministre de l'intérieur. Mais vous-même, en tant que parlementaire français qui représentez certains de nos compatriotes établis à l'étranger, vous pouvez nous aider à nous retrouver et à faire en sorte que la France soit forte et fasse entendre sa voix pour la paix et la lutte contre l'antisémitisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC ainsi que sur de nombreux autres bancs.*)

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2418

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 décembre 2014](#)